



# CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LUCY

## 71300 Montceau-les-Mines

### Demande de Permis de Construire

MAITRE D'OUVRAGE		ARCHITECTE			
 <b>ENGIE PV LUCY</b> Le Triade II - parc d'activités Millénaire II 215 rue Samuel Morse 34000 MONTPELLIER		 <b>CUR-A</b> SASU d'architecture 3 TER A, rue de la Libération 69270 Fontaines-sur-Saône e-mail : fjaramillo@cur-a.fr tél. +33 6 26 71 48 28			
<b>PC4</b>		TITRE <b>NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN PRESENTATION DU PROJET</b>			
PHASE	DATE	EHELLE	FICHIER	No DU PLAN	INDICE
PC	23.05.2019		1904_003_PC4.docx		<b>A</b>

## **PC4 NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN ET DU PROJET**

### **1 – Etat initial du terrain et de ses abords**

Le projet se situe dans la commune de Montceau les Mines (71300) dans le département de Saône-et-Loire, région Bourgogne-Franche-Comté.

Le terrain où se situe le projet est à proximité du lac Barrat. Ce lac est un ancien puits minier, inondé et reconverti en parc de loisirs. A proximité du site du projet se trouve également l'ancienne centrale thermique de Lucy, actuellement fermée.

### **2- Description du projet**

#### **a. Aménagement du terrain**

Le terrain où les panneaux solaires seront installés, se trouve à l'intérieur du site de l'ancienne mine à ciel ouvert de la ville de Montceau-les-Mines.

Cette mine de charbon a été désaffectée et fonctionne actuellement comme centre de sports aquatiques.

Trois parcelles cadastrales plus vastes, contiennent des champs de panneaux photovoltaïques clôturés d'une surface clôturée totale de 190 926 m<sup>2</sup> (19 hectares ).

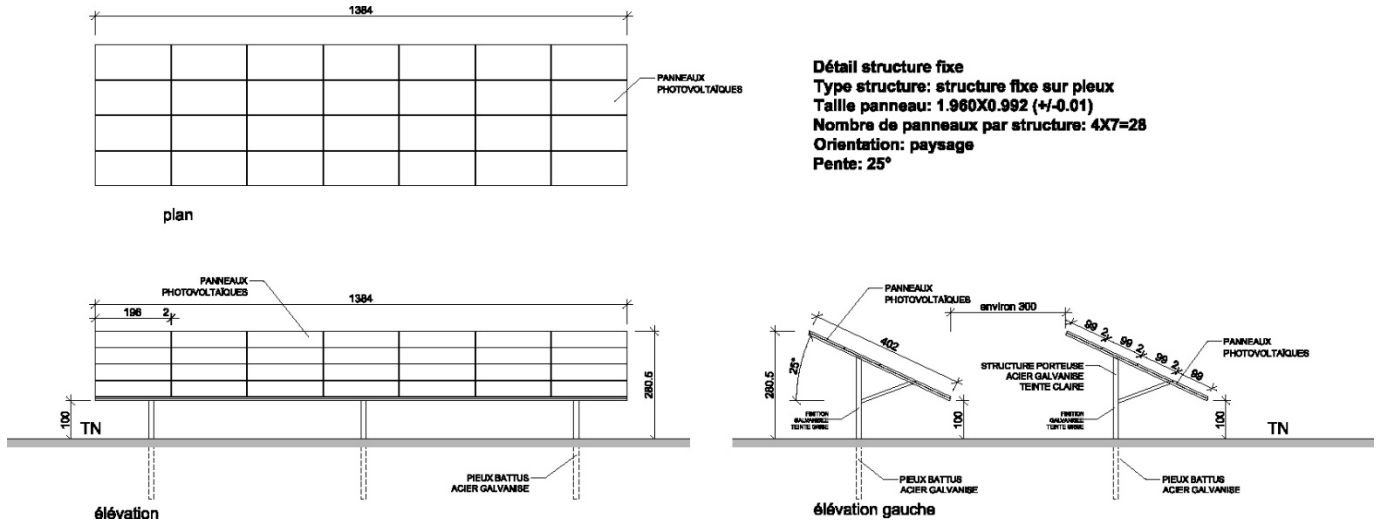
En fonction de l'état du terrain, une opération de terrassement pourra également être effectuée.

Le poste de livraison, le local de stockage et les transformateurs, sont préfabriqués. L'installation de ces éléments est donc rapide. Ils seront acheminés par convoi exceptionnel et déchargés par une grue interne ou externe et n'ont pas besoin d'une préparation de terrain particulière.

## b. Constructions nouvelles

Le projet comportera l'installation des équipements suivants :

- 38 640 panneaux photovoltaïques, représentant une surface totale de



75 128.5 m<sup>2</sup>, qui seront installés sur des structures métalliques fixes inclinées à 25°.  
Les structures porteuses des panneaux photovoltaïques seront ancrées au sol.  
Les fondations des structures porteuses des panneaux photovoltaïques seront en pieux battus en acier galvanisé, enfoncés dans le sol par une machine battante.  
La structure porteuse sera protégée contre la corrosion conformément aux normes Eurocode.



Exemple de pieux battus (Source : ENGIE Green)



Installation de pieux battus. (Source : ENGIE Green)

Ces pieux présentent les avantages suivants : pas de terre excavée, une installation rapide, l'emploi d'engins légers et pas de béton à couler.

Impact environnemental le plus faible possible.

Respect des contraintes liées au site (pente de la zone d'implantation).

Il n'y aura pas de temps de séchage, contrairement au béton, ce qui rend les fondations directement « disponibles » pour l'installation des structures porteuses des panneaux solaires.

Une partie de l'implantation nord-est du projet se situe en zone inondable. Pour cette raison, l'implantation des panneaux sera surélevée et renforcée.

Les fondations des pieux de cette zone pourront être bétonnées (au niveau de l'emplacement des pieux). Les panneaux seront également surélevés pour être au-dessus de la cote des plus hautes eaux, soit 278,9 NGF.

En général les panneaux sont placés à une hauteur minimum de 80 cm par rapport au TN, dans ce cas, différentes hauteurs pourraient être mises en place : 1m, 1,5m ou 2m au-dessus du terrain naturel.

Ces éléments seront confirmés après la réalisation de l'étude d'implantation géotechnique.

Des bâtiments destinés à héberger les installations techniques du site, à savoir :

- 4 postes onduleurs/transformateurs d'une emprise au sol d'environ 30 m<sup>2</sup> (2.50 m x 12.02 m x 2.50 m) Ces postes électriques feront également office de postes de conversion ou postes de transformation et comprendront les onduleurs et le tableau général basse tension. Les onduleurs/transformateurs sont dits « Outdoor » et donc ne nécessitent pas d'être à l'intérieur des locaux techniques
- 1 conteneur de stockage d'une emprise au sol de 15 m<sup>2</sup> (2.44 m x 6.06 m x 2.83 m)
- 1 poste de livraison d'une emprise au sol de 39 m<sup>2</sup> (3 m x 13 m x 3,1 m) permettant la liaison entre les postes de transformation et le raccordement au réseau de distribution d'électricité

- Les câbles électriques solaires (courant continu, non enterrés) : ils forment les chaînes de panneaux en les reliant les uns aux autres jusqu'aux boîtes de jonction. Ces câbles, composés de cuivre, sont situés sous les rangées de panneaux et restent à l'air libre. Ils sont résistants aux intempéries, aux variations de température, à l'humidité et aux UV. Ils sont également isolés électriquement
- La mise en place de câbles (courant continu, enterrés) reliant les boîtes de jonction aux postes de transformation.
- La mise en place de 2400 mètres linéaires environ, de câbles électriques HTA pour relier les postes de transformation et le poste de livraison situé en limite de propriété
- La création de 4 aires de levage/grutage
- Un réseau de câbles de communication (dispositifs de télésurveillance... etc.) posé selon les mêmes modalités que les réseaux électriques selon son emplacement
  
- Des pistes d'accès seront créés autour des zones photovoltaïques. Ces voies permettront de garantir l'accès aux installations photovoltaïques, aux locaux techniques et plus généralement à l'ensemble du site pour effectuer les opérations de maintenance et d'entretien du matériel et du sol ainsi que pour toute intervention d'urgence

**c. Traitement des limites du terrain**

Les 3 champs de génération photovoltaïque seront fermés à l'aide de clôtures métalliques grillagées.

Des pistes internes et près de la clôture permettront la surveillance de chaque zone de la centrale photovoltaïque.

#### **d. Matériaux et couleurs des constructions**

Les structures porteuses des panneaux photovoltaïques auront une finition galvanisée et seront de teinte grise.

Les postes de transformation sont déjà peints en finition d'usine, et ils ont deux teintes : une teinte blanc cassé et le module central a une teinte vert sombre.

Le conteneur de stockage aura une finition de peinture, teinte gris-noir.

La finition du Poste de Livraison se fera de manière à intégrer le mieux possible le projet dans l'environnement du terrain avec une finition enduit de teinte gris clair.

#### **e. Traitement des espaces libres**

Il faudra prévoir un débroussaillage des surfaces des terrains, pour l'installation des structures des panneaux photovoltaïques ainsi que pour les zones où seront installés le local de stockage, les transformateurs et le poste de livraison.

Pour le reste du site, la végétation spontanée apparue au cours de l'exploitation des parcs sera préservée et entretenue.

#### **f. Accès au site, stationnement**

L'accès au site s'effectue depuis la RD119, en direction de la déchetterie du Barrat Lucy.

Il n'y aura pas de nouvelles places de stationnement créées à l'intérieur des parcelles concernant la présente demande de permis de construire.